

# *Les Amis du Montignacois*

## *Rendez-vous N° 19*

### *Montignac : Rive Droite*

#### *Un patrimoine sorti de l'oubli : La Halle*



Savez-vous où se trouve la halle ?  
ou, plutôt :  
Savez-vous **où se trouvait** la halle ?

Avant 1952, vous auriez pu la voir, au centre de la Place Joubert. Cette année-là, elle a été entièrement démolie. De nos jours, il n'en reste aucune trace, à part cette plaque, en double exemplaire, apposée à chaque extrémité de la petite rue qui relie la Place Joubert et la Place Carnot (Place de l'Eglise).

En fait, le bâtiment démolie en 1952 n'était pas la halle d'origine. Pour retrouver les traces d'une première halle construite à Montignac, il nous faut revenir plusieurs siècles en arrière.

#### **La halle : Ses débuts.**

Nous voici au XI<sup>ème</sup> siècle. Une forteresse s'est établie sur un piton rocheux situé sur la rive droite de la Vézère. Elle est le siège d'une châtelainie qui va prendre une grande importance au cours des siècles suivants. Une population à la recherche de protection s'est regroupée sous ses fortifications, constituant le bourg castral, un lieu de commerce et d'échanges. C'est là, qu'en 1070, vont apparaître les premiers marchés à Montignac.

La construction d'un pont entre les deux rives, au XIII<sup>ème</sup> siècle, va favoriser le transfert de denrées et accentuer la vocation économique de la localité. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, puis au cours du siècle suivant, Montignac connaît une période de prospérité et de dynamisme économique. C'est dans ce contexte que le 8 octobre 1566 le Seigneur de Montignac accorde aux habitants de la ville l'autorisation d'édifier une halle sur la place des Mazeaux (les mazeliers étant des bouchers) . “ *La halle sera soutenue par quatre piliers de pierre et douze arbres seront abattus en la forêt de Grand val pour servir à la fabrication de sa charpente et de son parquet..... Marchands forains et bouchers pourront y tenir boutiques et bancs, et, y seront installés les poids et mesures* ”.

Notons au passage que Montignac, la châtelainie ainsi que l'ensemble du comté du Périgord deviennent, en 1481, la possession d'Alain d'Albret et de son fils Jean, Roi de Navarre. Au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle ils font partie de l'héritage de Henri de Navarre, le futur Roi Henri IV. Ce dernier, très endetté par les guerres, vend les restes de la châtelainie de Montignac à François de Hautefort, le 7 décembre 1603.

Les XVIIème et XVIIIème siècles sont des périodes de récoltes excédentaires (céréales, vins, eaux de vie, châtaignes, bois...), qui sont vendues et transportées par chariots, ou, par bateaux à partir du port de Montignac, vers Bergerac, Libourne ou Bordeaux.

Le 6 août 1806, le sous-préfet de Sarlat transmet au conseil municipal de Montignac une pétition présentée par Monsieur de Hautefort qui *réclamait la propriété de la halle de cette ville et qui offrait à la commune de lui en faire la vente ou de la lui laisser allouer.*

*Cette pétition fut mise sous les yeux du conseil municipal dans la session du pluviôse an 12 qui délibéra que le réclamant n'ayant point fourni le titre qui établissait le droit de propriété il devait être invité à le produire pour être ensuite pris par le conseil de quelle détermination qu'il jugera convenable.*

La délibération du conseil municipal, transmise à Monsieur de Hautefort restera sans suite.

## Déplacer la halle ?

En mai 1808, un membre du conseil municipal observe *que la halle est mal située, qu'elle est dans un lieu trop resserré et sujet aux inondations, qu'elle serait mieux placée sur la Place d'Armes, dont les abords sont plus agréables et plus commodes, qu'il serait facile de la mettre hors de danger d'inondation, que le commerce y gagnerait considérablement et que la commune en serait embellie.* Le conseil charge une commission de lui faire un rapport.

Au cours du mois, un grand nombre de citoyens présentent une pétition pour demander la “ translation ” de la halle sur la Place d'Armes et offrent de faire à leurs frais les changements proposés. Une commission composée de plusieurs membres du conseil municipal est chargée d'étudier cette proposition. La commission devra également prendre en compte une deuxième pétition *présentée par un grand nombre d'autres citoyens qui réclament que la halle soit maintenue là où elle est et qui prétendent que le changement proposé serait plus nuisible qu'utile au commerce et que la commune n'y gagnerait rien pour son embellissement.*

La proposition de déplacer la halle sur la Place d'Armes ayant “ alarmé ” de nombreux citoyens, le conseil décide de reporter cette demande à des temps plus favorables. Une nouvelle tentative de transfert de la halle, en 1815, restera elle aussi sans suite.

Entre-temps, à la demande du sous-préfet, le système métrique est adopté pour les mesures utilisées lors du mesurage des grains.

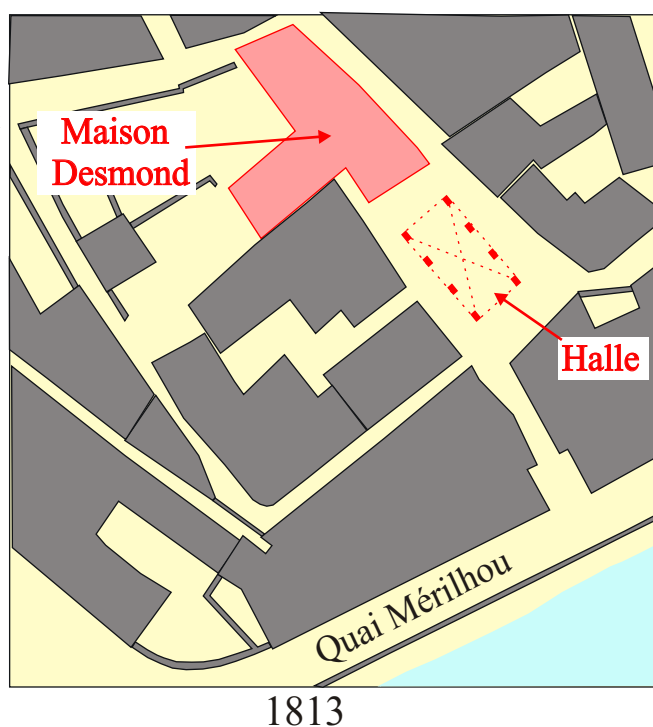
## Modification, évolution de la halle :

Souvenez-vous : en 1566 quand les habitants de la ville avaient été autorisés à construire une halle, elle ne comportait que quatre piliers en pierre.

Sur ce plan de 1813 on en compte huit. Il est évident que depuis 1566 de nombreuses transformations ont dû avoir lieu : agrandissement, modification, démolition puis reconstruction ..... A part quelques mentions de Travaux (entretien de la toiture, réparation du puits situé tout près), nous n'avons aucune information sur son évolution au cours de toutes ces années.

Une seule certitude, la halle est restée sur la même place (Place de la Halle) malgré diverses suggestions de la déplacer sur la Place d'Armes.

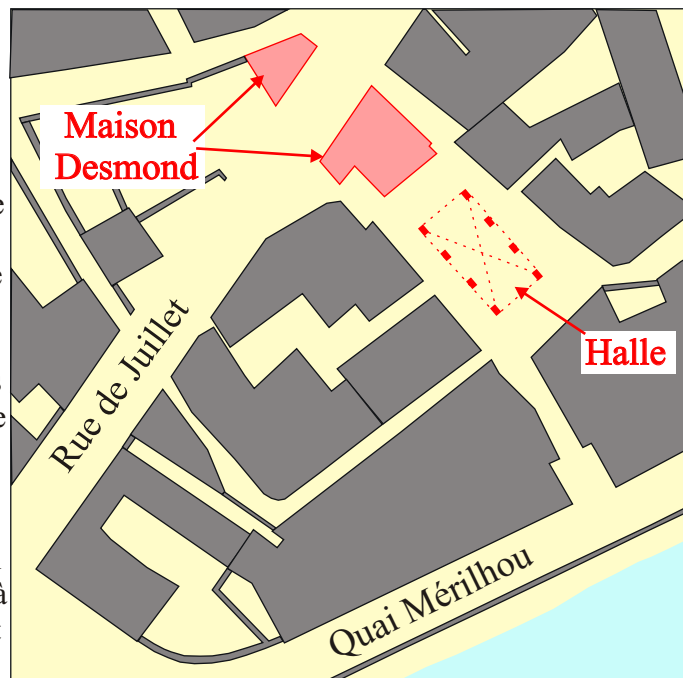
Nous remarquons également une grosse bâtisse située sur le haut de la place : la maison des héritiers Desmond. Cette maison va être un sujet de controverse pour les membres du conseil et les habitants du quartier pendant plusieurs années. En juillet 1830, elle est décrite comme *menaçant ruine de toutes parts.* Plusieurs plaintes vont être déposées contre les propriétaires, sans succès.



## La halle en 1835 :

Sur un plan de la ville établi par M. Deguercy en 1835, nous pouvons voir le schéma du bâtiment, avec ses huit piliers, Place de la Halle (anciennement Place des Mazeaux).

En novembre 1835, le tracé de la nouvelle route de Limoges à Cahors qui passe par Montignac est connu. La maison des héritiers Desmond qui se trouve sur ce tracé doit être en partie démolie mais l'une des extrémités, comprise entre la nouvelle route et la halle reste. Le conseil municipal qui souhaite agrandir la halle et la place, doit procéder à son acquisition. La disparition de cette partie de la maison permettrait des aménagements jugés nécessaires. En effet, les jours de marché, les abords de la halle sont difficiles d'accès. Les petites rues tout autour sont vite encombrées, non seulement par les arrivages des marchandises, le va-et-vient des négociants et des acheteurs mais aussi par les nombreux ânes, mulets et chevaux qui restent à proximité. De plus, l'emplacement du pont qui servait de marché ne peut plus être utilisé. M. l'Ingénieur des ponts et chaussées s'y oppose : cet emplacement est devenu une route départementale, donc *une voie de roulage*.



1835

Les négociations pour le rachat de la maison vont durer plusieurs années. Dans le compte-rendu du conseil municipal du 4 décembre 1840, nous apprenons que l'agrandissement de la halle est déclaré d'utilité publique. Par ordonnance royale (Louis Philippe Ier), la commune est autorisée à acquérir la maison située sur le haut de la place. Elle peut procéder à une expropriation ou proposer un règlement à l'amiable. Après plusieurs offres infructueuses, un accord est trouvé.

La démolition de la maison sera suivie de nombreux aménagements dans les petites rues adjacentes. Pour des raisons de salubrité publique et en conformité avec le plan de la ville, la voûte et le bâtiment au-dessus du passage entre le quai Merilhou et la halle aux grains sont supprimés..

Le puits de la halle qui nécessitait régulièrement des travaux d'entretien, sera définitivement abandonné en 1859. Il sera remplacé par une fontaine établie Rue de Juillet (fontaine Baillemont).

En 1863, un accord conclu avec M. Berbesson, propriétaire, va permettre de *faire disparaître les constructions couvrant le passage servant de communication entre la place de la halle et la place de l'église*. Le but de cette démolition étant *d'assainir le quartier privé d'air et de lumière et de mettre un terme aux dépôts d'immondices auxquels donnait lieu le passage couvert*

## Construction d'une nouvelle halle..

En 1864, à la demande de M. le Maire, une commission est nommée. Elle est chargée de travailler sur un projet de reconstruction de la halle qui n'est pas en très bon état. Six mois plus tard, le rapporteur de la commission confirme que la halle aux grains n'est pas solide, déjà étayée en plusieurs points, elle nécessite de nouveaux travaux de consolidation. Il en conclut que la reconstruction complète du bâtiment serait préférable à des travaux partiels de restauration. Des plans et un devis établis par M. Dubet, architecte du département, sont présentés et commentés par les membres du conseil. Parmi les critiques, le choix de l'emplacement est de nouveau soulevé : *la nouvelle halle s'élèverait plus convenablement sur la Place d'Armes que sur la place où se trouve la halle actuelle*.

Après avoir répondu aux diverses observations, M. le Maire clôt le débat.

*Il y a lieu : - de reconstruire complètement, en 1865, la halle aux grains de la commune.  
- d'adopter pour cette reconstruction le plan de M. Dubet ainsi que le devis du même architecte évaluant à seize mille francs les frais d'exécution.*

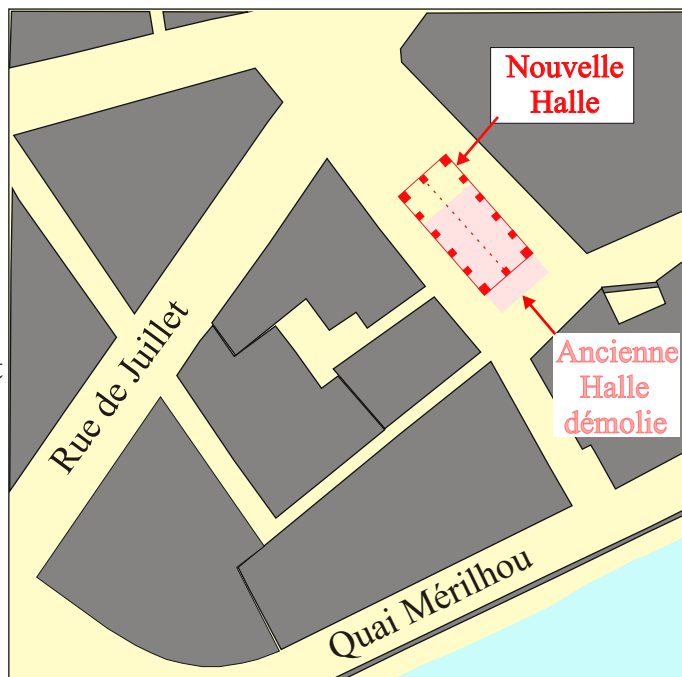


Afin de réunir les 16 000 francs nécessaires pour la nouvelle halle, la commune inscrit une dépense extraordinaire au budget de l'exercice 1865, fait une demande d'emprunt et sollicite une subvention du gouvernement. Un fond disponible, gardé en réserve, devrait permettre de financer les travaux de nivellement aux abords du nouvel édifice.

Avril 1866 : début des travaux de démolition de l'ancienne halle. La livraison de la nouvelle halle est prévue en juillet 1867..

Au cours de l'année 1866, les critiques concernant l'emplacement de la halle et ses dimensions jugées trop *exiguës*, reprennent de plus belle. Notons toutefois que, si le bâtiment a conservé les mêmes dimensions, il a été déplacé quelques mètres plus haut. Par ailleurs, un accord est trouvé entre la commune et le propriétaire d'une maison bordant la Rue Kléber : un échange, dans le respect du plan d'alignement, va permettre l'élargissement de cette rue. Cette réalisation en entraînera d'autres durant les années suivantes, permettant un meilleur accès à la halle : démolition d'un mur Passage Kléber et terrain cédé à la commune, Rue de la Halle.

Malgré ces améliorations, les difficultés persistent : les rues étroites et l'espace restreint autour du bâtiment rendent l'accès à la halle difficile. En 1897, une plainte est déposée. Les jours de marché, les charrettes et les voitures obstruent l'entrée de la halle aux grains. Le plaignant demande à M. le Maire de donner des ordres pour que la police fasse cesser cet état de choses.. M. le Maire répond favorablement à la demande mais dans la mesure où la commune est, alors, dépourvue de tout agent de police municipale, son intervention sera limitée.



1867



Dès 1920, des réparations sont nécessaires sur la toiture. En 1922 puis en 1928, plusieurs conseillers font remarquer que *la halle aux grains est détournée de sa destination, qu'elle est affectée à tout autre chose que celle à laquelle elle était destinée et qu'elle est encombrée de tout un tas d'objets qui ne devraient pas s'y trouver*. Le conseil décide alors de louer les deux tiers de la halle et d'affecter l'autre tiers exclusivement à la vente des grains. Par ailleurs, il décide que *les propriétaires qui ont des grains et des graminées fourragères devront les apporter sous la halle et que la vente sera interdite sur les autres places de la ville*

Le 28 février 1946, M. le Maire donne lecture d'un courrier que lui a adressé un commerçant de Montignac. Il souhaite louer la halle pour *faire la vente de fruits, légumes, poissons et autres marchandises*. Le conseil donne son accord, fixe un prix et charge M. le Maire de faire établir un bail d'un an renouvelable. Le bail sera renouvelé jusqu'en 1952.

C'est lors du conseil du 8 juin 1952 que M. le Maire (M. Marc Mercier) fait part de la fin du bail et évoque la démolition de la halle. *Pour l'esthétique de la Place de la Halle et à la demande de plusieurs riverains, le principe de la démolition de la halle pourrait être retenu.*

Une commission est nommée.

## Démolition de la halle :

Le 16 août 1952, devant les membres du conseil, M. le Maire présente les conclusions de la commission *La commission, réunie le 13 août courant, estime à l'unanimité qu'il conviendrait de démolir la Halle aux Grains et d'installer un jardinet avec un jet d'eau à son emplacement.*

Après délibération, le conseil partage l'avis de la commission et décide de faire exécuter ces travaux. Un appel d'offres est lancé. C'est un entrepreneur local, M. Combesque, qui va être chargé de la démolition de la halle et des travaux de remise en état de l'emplacement. Les grilles et les portes en fer, réservées par la commune, seront vendues à M. Felix Gorce, propriétaire du Manoir du Chambon.

Au cours de l'année 1953, des études sont menées concernant la construction du jardinet, du petit bassin et du jet d'eau prévus pour cette place. En même temps, suite à une demande du Ministre de l'Intérieur, un dossier est présenté au conseil - il concerne l'installation d'un monument à la mémoire de Joseph Joubert.

Après concertations et délibérations, une conclusion s'impose : *Seule, l'ancienne Place de la Halle est l'emplacement rêvé pour ériger une stèle à Joseph Joubert et l'unanimité de la population partage cette opinion.*

Lors du conseil municipal du 20 juin 1954, le projet est finalisé.

La stèle offerte par la société "Les amis de Joseph Joubert" sera placée devant le petit jardin, face à la Rue de Juillet.

L'ancienne "Place de la Halle" deviendra "Place Joubert".

## Une halle sur la Place d'Armes ?

Vous vous souvenez sans doute que l'emplacement de la halle avait été souvent critiqué au cours des ans. L'emplacement idéal, plusieurs fois mentionné, étant sur la Place d'Armes.

La photo ci-contre nous montre ce que les habitants de Montignac auraient pu voir si les décideurs d'alors avaient écouté leurs suggestions.

Cette construction éphémère, avait été installée sur la Place d'Armes, pendant l'été 1989. Elle faisait partie des décors réalisés pour le tournage du film "Les enfants de Lascaux".



- Références :
- Archives Municipales. \*
  - Bernard Fournioux - "Montignac au moyen-âge" \*
  - Photo de la Halle sur la Place d'Armes : Monique Besse.
  - Carte postale, plans et photo "Rue de la Halle" : documents personnels.

\* Citations en italique dans le texte.